

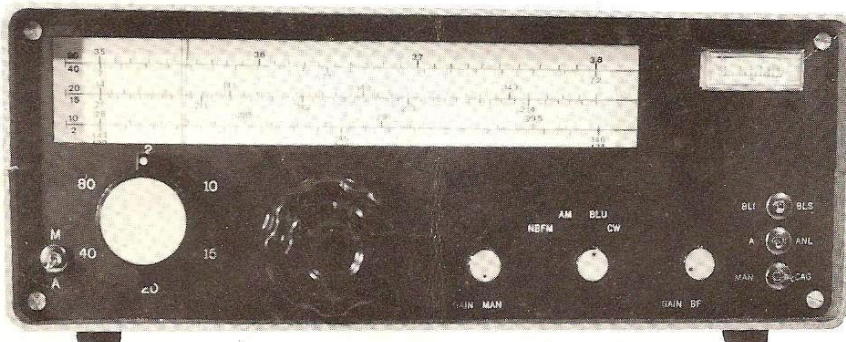
CATALOGUE 1971

L.A.S.

19, rue de la Paroisse

77 FONTAINEBLEAU

RECEPTEUR DE TRAFIC "VENDEE 5S - 5SD - 5SDU"



Delai : 2 semaines

CARACTERISTIQUES GENERALES :

Récepteur à double changement de fréquence pour les 5 bandes décamétriques équipé de transistors Silicium. Le premier changement de fréquence est variable. L'oscillateur local à haute stabilité est équipé d'un transistor à effet de champ et bobinages sur stéatite. Lemélangeur est un transistor à effet de champ double porte. Le deuxième mélangeur est piloté quartz. La valeur de la première fréquence intermédiaire est de 3035 kHz garantissant une excellente réjection "image". La deuxième F.I. de 455 kHz équipée de résonateurs céramiques dont la bande passante à - 6 dB est de 3,1 kHz, se caractérise par trois systèmes, de détection distincts : modulation d'amplitude par diode, détection SSB par modulateur équilibré et BFO à deux fréquences fixes commutables, démodulateur NBFM par montage discriminateur précédé d'un étage limiteur. Le commutateur de fonctions permet de passer instantanément d'un mode à l'autre.

En position NBFM, le commutateur de fonctions assure aussi la mise hors circuit du résonateur céramique afin d'élargir la bande passante MF à 6,5 kHz.

L'appareil est équipé en outre : limiteur de parasites, CAG amplifié, contrôle de gain manuel automatique, S-mètre. La tête HF, montée sur rotacteur, est équipée d'un CV 4 cages dont deux sont affectées à l'accord du filtre de bande HF sur chaque gamme, procurant ainsi une bonne sélectivité d'entrée au récepteur. Le cadran linéaire de 200 mm de longueur et un bouton démultiplicateur à deux vitesses rapport 1/6 et 1/50, permettent une lecture facile et précise.

La protection du transistor HF en "émission" est assurée par deux diodes de commutation ultra rapide.

Une prise standard, 5 broches à l'arrière de l'appareil permet d'alimenter le récepteur par batterie 12 V ou alimentation secteur externe.

Les prises d'antenne sont du type coaxial 75 Ohms semi-professionnel avec bague de verrouillage. Le récepteur n'est pas équipé de H.P. incorporé.

A l'arrière de l'appareil on trouve une prise sortie BF pour magnétophone pour enregistrement des communications. Le même prise fournit aussi une sortie MF pour oscilloscope de contrôle de modulation.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- | | |
|--|---------------------------------|
| - 16 transistors, 10 diodes | - Sortie BF : 2,5 W sur 5 Ohms |
| - alimentation : 12/14 V par piles, accumulateur ou secteur (facultatif) | - dimensions : largeur : 285 mm |
| - sensibilité : 0,5 uV | hauteur : 115 mm |
| - sélectivité : AM/SSB 3,0 kHz à - 6 dB | Profondeur : 180 mm |
| NBFM 6,5 kHz à - 6 dB | - poids : 3 kg |
| - présentation : coffret en aluminium épais, peinture grise martelée. Panneau avant noir satiné. | |

"VENDEE 5SD"

Mêmes caractéristiques que ci-dessus, mais en plus un convertisseur 144 MHz incorporé. Le convertisseur 144 est équipé de 2 transistors à effet de champ double porte. Facteur de bruit 3 dB

"VENDEE 5SDU"

Mêmes caractéristiques que le RX "VENDEE 5SD" mais en plus un convertisseur 432-434 incorporé. Le convertisseur 432 à lignes est équipé de transistors à effet de champ 2N 4416 ou similaires facteur de bruit 2,5 dB.

L.A.S.
19, rue de la Paroisse
77 FONTAINEBLEAU



Delai: 6 semaines

PARTIE "RECEPTION"

Le convertisseur VHF est équipé en HF et mélangeur, de transistors FET à double porte donnant une excellente sensibilité et absence totale de transmodulation. Le transistor HF est relié à la ligne CAG. Le convertisseur est suivi d'un module 28/30 dont l'étage mélangeur est aussi équipé d'un FET double porte. Le module 28/30 est contenu dans un boîtier très rigide en acier afin d'obtenir le maximum de stabilité. La partie MF est à conversion piloté quartz et comporte les trois systèmes de détection, à savoir : diode AM, modulateur équilibré en BLU, discriminateur pour la NBFM. L'ensemble est alimenté sous 12/14 V, négatif à la masse. L'ampli BF peut fournir 2,5 W dans un HP de 5 Ohms, non compris dans l'ensemble.

CARACTERISTIQUES GENERALES :

	20 transistors, 9 diodes
Sélectivité	: 3,0 kHz à - 6 dB en AM et SSB
	6,5 kHz en NBFM
Sensibilité	: 0,2 uV 10 dB $\frac{S+B}{B}$
Consommation	: 90 à 500 mA selon signal

COMMANDES SUR LE PANNEAU AVANT :

<u>Cadran</u> : circulaire éclairé, longueur d'étalonnage 200 mm. Commande par bouton démultiplicateur.	
Rapport de réduction 1/10.	
Commutateur de fonctions permettant de choisir le mode de détection nécessaire.	
Commande de gain HF - MF manuelle	Interrupteur de limiteur de parasites.
Commande de gain BF	Inverseur pour commande automatique ou manuelle de gain.
Vernier accord ± 5 kHz facilitant la syntonisation.	

SUR LE PANNEAU ARRIERE :

Sortie HP
Sortie BF pour enregistrement magnétophone
Sortie MF pour oscilloscope.

PARTIE "EMISSION"

L'émetteur est piloté par un VFO synthétiseur de haute stabilité équipé de transistors FET. Le bobinage du VFO est sur mandrin stéatite avec l'enroulement en fil d'argent vitrifié sur le corps. Un mélangeur additif avec un oscillateur à quartz détermine la fréquence de sortie du VFO de 153 - 155 MHz. Une platine exciter BLU sur 9 MHz équipé d'un filtre xtal XF9a fournit le signal BLU à l'étage mélangeur 153 - 155 -9 MHz de la platine émission. La platine "émission" est constituée d'un étage ampli 9 MHz, mélangeur push-pull, ampli 144, driver et PA. Si l'ensemble "émetteur" est destiné à attaquer un PA linéaire à lampes, sa tension d'alimentation est réduite à 12/14 V. Dans ces conditions l'émetteur sort 1,5 à 2 W HF. En service autonome par contre l'émetteur est alimenté sous 24/27 V permettant d'atteindre en toute sécurité 8 à 9 W HF. Le mutateur 12/24 V est inclus dans l'appareil. Trois systèmes de modulation sont à la disposition de l'utilisateur et commutables instantanément par le sélecteur de fonctions. En BLU on dispose de 15 à 16 W PEP HF. En fonction "NBFM" on réinjecte la porteuse et la modulation s'applique au VFO par une diode à capacité variable. La puissance porteuse en NBFM est de 8 à 9 W HF. On peut utiliser le TX en "AM" aussi. La modulation d'amplitude s'obtient par système "CLAMP" sur les deux transistors précédant le final.

L'appareil est équipé d'un relais coaxial constitué par un relais REED inverseur en cavité coaxiale sans rupture d'impédance. Les faibles dimensions de ce relais ont permis d'incorporer dans le boîtier du relais une ligne 75 Ohms servant de TOS-mètre. Un deuxième instrument de mesure sur le panneau avant indique à tout moment la HF sortante ou la HF réfléchi.

En "AM" le TX fonctionne à puissance réduite 4 W HF, donc il n'y a absolument aucun risque pour le PA, d'autant plus qu'en NBFM l'input est plus élevé.

L'étage final de l'émetteur est équipé d'un transistor au silicium en boîtier "strip line" et à grille d'émetteur réduisant dans une large mesure les risques de "claquage" du transistor en cas de désadaptation, rupture ou court-circuit d'antenne. Un nouveau circuit de sortie en double PI supprime très efficacement tout rayonnement d'harmoniques en dehors de la bande 144/146.

CARACTERISTIQUES GENERALES :

19 transistors, 13 diodes.

COMMANDES SUR LE PANNEAU AVANT :

Cadran circulaire éclairé, longueur d'étalonnage 200 mm.

Commande par bouton démultiplicateur. Rapport de réduction : 1/10.

Commutateur de fonctions permettant de choisir le mode de transmission AM - BLU - NBFM désiré. La 4ème position du sélecteur de fonctions est utilisée pour le "CALAGE" du TX sur un correspondant.

Commande de gain micro.

Potentiomètre de tarage du TOS-mètre.

Interrupteur de calage, permettant de se "caler" sur la fréquence de son correspondant.

Entrée micro, sert également de prise pour manipulateur.

Consommation totale de l'appareil :

Réception : 90 à 500 mA suivant puissance
Emission : 1,5 à 2,0 sous 12/14 V

Dimensions :

Largeur : 280 mm
Hauteur : 105 mm
Profondeur : 180 mm

Raccordements

Entrée : antenne réception directe
Sortie : antenne "émission" "réception" par le relais coax.

Prise 12 broches : alimentation 12/14 V, sortie HP.

L'appareil est fourni complet avec toutes les fiches et un micro à pédale.

!!

L'appareil "PROVENCE" standard peut aussi être vendu séparément. Soit :



RX "ARTOIS" avec les mêmes caractéristiques que le PROVENCE standard.

Dimensions : largeur : 180 mm
 hauteur : 105 mm
 profondeur : 180 mm

RX "ARTOIS U" mêmes caractéristiques que l'ARTOIS mais avec un convertisseur 432 incorporé.

TX "BEARN" avec les mêmes caractéristiques que le PROVENCE standard.

Dimensions : largeur : 180 mm
 hauteur : 105 mm
 profondeur : 180 mm

ALIMENTATION SECTEUR pour "PROVENCE" ou "BEARN": coffret en aluminium épais de style identique comportant une alimentation secteur 110/220 V 12/14 V 2,5 A réglée et un HP en façade.

L.A.S. 19, rue de la Paroisse
77 FONTAINEBLEAU

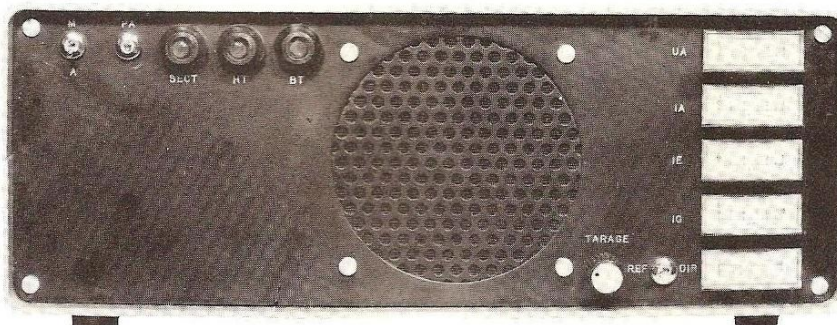
CATALOGUE 1971

L.A.S.

19, rue de la Paroisse

77 FONTAINEBLEAU

AMPLI LINEAIRE "CORSE"



CARACTERISTIQUES GENERALES :

Cet appareil équipé d'une QQE 06/40 en classe B, a été conçu pour fonctionner avec nos émetteurs "PROVENCE" ou "BEARN".

Sous un encombrement et une présentation identique au "PROVENCE" l'appareil comporte l'alimentation secteur pour la lampe c'est à dire H.T. plaque, H.T. régulée pour l'écran et tension de polarisation régulée pour la grille. En outre une alimentation secteur B.T. régulée 12 V 2,5 A fournit l'alimentation nécessaire au "PROVENCE" ou "BEARN".

Pour le contrôle des différents paramètres de fonctionnement, l'utilisateur dispose de 5 instruments de mesure indiquant simultanément : tension plaque, débit cathode, débit d'écran, excitation et TOS direct réfléchi.

Sur la face avant on trouve aussi l'interrupteur de mise en marche, trois voyants-fusibles sur secteur, haute tension et basse tension, un interrupteur permettant de mettre hors circuit le PA pour utiliser le "PROVENCE" ou "BEARN" seul sur l'alimentation secteur, et un haut parleur.

Un système de protection électronique transistorisée protège le PA contre d'éventuelles fausses manoeuvres et une temporisation de 3 minutes maximum empêche l'enclenchement de la H.T. avant que le tube ne soit convenablement chauffé. Différents paramètres comme : panne de polarisation, panne d'alimentation 12 V, TOS excessif, agissent immédiatement sur le disjoncteur électronique et le cycle de temporisation de 3 minutes maximum recommence à moins que la panne persiste auquel cas le disjoncteur reste bloqué.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- PARTIE PA :
- Lampe QQE 06/40
 - Circuits plaque et grille à lignes
 - Tension plaque : 750 V
 - Tension écran stabilisée ajustable de 200 à 260 V
 - Tension de polarisation stabilisée ajustable de -22 à -37 V
 - Accord plaque et accord d'antenne (charge) accessibles latéralement.
 - NBFM : puissance input : 150 W nom. Puissance HF 90 - 100 W
 - BLU : " " : W PEP " W PEP

PARTIE ALIMENTATION :

- Transfo d'alimentation sur C-core, impregné sous vide.
- 12 transistors de régulation ou protection.
- 4 ponts redresseurs, 8 diodes.

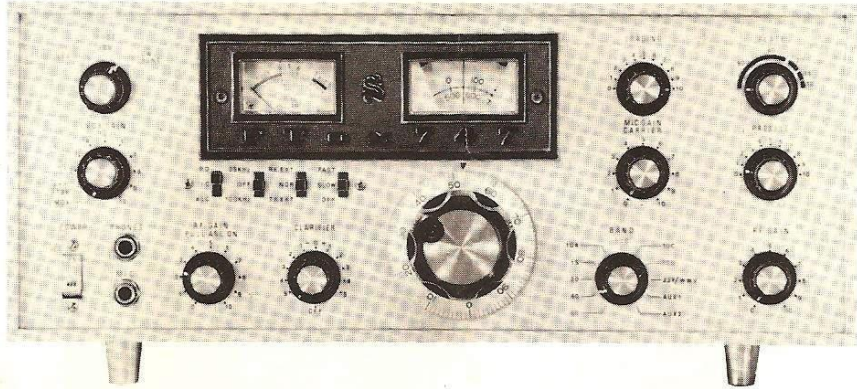
DIMENSIONS : - 280 x 100 x 180 mm

CATALOGUE 1971

L.A.S.
19, rue de la Paroisse
77 FONTAINEBLEAU

MATERIEL D'IMPORTATION

"TRANSCEIVER SOKA 747"



CARACTERISTIQUES :

Le transceiver "SOKA 747" est une version améliorée du FTDX 500 mais uniquement pour les modes de transmission SSB et CW, input 500 W PEP. Le transceiver est équipé d'une alimentation secteur 110 - 220 V incorporée, et couvre entièrement les 5 bandes décadiques par segments de 500 kHz. L'équipement standard comporte en outre : un calibre à quartz 25 et 100 kHz, monitor CW, circuits BK, limiteur de parasites, filtre cristal avec facteur de forme 1,6, VFO linéaire transistorisé, et sortie en PI adaptateur d'antenne de 50 à 120 Ohms.

Il est possible d'incorporer dans l'appareil un filtre CW de 600 Hz de largeur de bande.
Dimensions : largeur 400 mm, hauteur 160 mm, profondeur 350 mm.
Poids : 18 kg.

§§

LABORATOIRE D'APPLICATION DES SEMICONDUCTEURS

19, rue de la Paroisse - 77 FONTAINEBLEAU

CCP PARIS
18 607 56
TEL 422 08 14

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PAIEMENT

Nos prix s'entendent TOUTES TAXES COMPRISES.

APPAREILS COMPLETS : ILS SONT PAYABLES :

1) comptant à la commande ou avant expédition. Dans ce cas l'expédition est faite franco de port et d'emballage.

2) comptant à l'enlèvement.

3) contre remboursement, frais de contre remboursement à la charge du destinataire.

MODULES : comptant à la commande ou envoi contre remboursement.

Port et emballage : 8.00 Frs.

En cas d'envoi contre-remboursement, frais à la charge du destinataire.

MINIMUM DE FACTURATION : 30.00 Frs H.T.

PAIEMENT A CREDIT

Pour des commandes supérieures à 650.00 Frs nous pouvons consentir des crédits de 6 - 12 - 18 - 21 mois par l'organisme CREDITELEC. Se reporter au barème de crédit et spécifier dans la commande le nombre de mensualités choisi. La partie comptant est à payer à la commande et l'expédition est faite franco de port et d'emballage.

LIVRAISON

Nos appareils complets sont expédiés par SNCF en express et voyagent aux risques et périls du destinataire même si l'envoi est fait franco ou contre remboursement.

Les colis de moins de 3 kg sont envoyés par la poste en colis urgent recommandé.

DELAIS

Les délais de livraison figurant aux offres ou accusés de réception de commande ne sont donnés qu'à titre indicatif et en fonction des délais donnés par nos fournisseurs. De convention express, aucun retard de livraison ne peut donner lieu à l'application de pénalités.

GARANTIE

Nous garantissons nos appareils neufs pendant une durée de 12 mois à dater du jour de livraison.. Pendant cette durée, nous effectuons gratuitement dans nos ateliers tout échange de pièces reconnues défectueuses par nous. L'appareil doit être rendu franco de tous frais, à nos ateliers. Les frais de retour sont à la charge du destinataire.

La garantie ne joue pas en cas de bris, choc, accident causé dans le transport, ni dans celui des dommages imputables à une mauvaise utilisation de nos appareils.

Les semiconducteurs entrant dans la composition de nos appareils ne sont couverts par la garantie que pour une durée égale à celle que nous garantissons nos fournisseurs.

La responsabilité du constructeur étant strictement limitée au remplacement pur et simple des pièces défectueuses, il n'accepte aucune responsabilité ni réclamation pour dommages ou pertes causés directement ou indirectement.